



OPTIONS ET CHOIX POUR LES 4^e ET 5^e ANNEES

2022-2024

Dates importantes concernant les choix d'options pour les 4^e et 5^e années

- | | |
|---|--|
| Pendant la semaine du
lundi 06/12/2021 | ❖ Les parents et les élèves reçoivent un e-mail contenant l'invitation pour la soirée d'information on-line, ainsi qu'un lien d'accès au livret |
| mardi 14/12/2021 | ❖ Soirée d'information on-line sur TEAMS (18h00) |
| vendredi 28/01/2022 | ❖ Date limite pour enregistrer sur le formulaire électronique les choix d'options

❖ Date limite pour remettre le formulaire de changement de langue téléchargeable sur le site de l'école |
| vendredi 03/06/2022 | ❖ Date limite pour demander par écrit plus de 35 périodes |
| vendredi 01/07/2022 | ❖ Uniquement dans des cas exceptionnels, les demandes de changement des choix d'options seront prises en compte, si introduites par écrit avant le 01 juillet 2022 |

2022-2024
OPTIONS ET CHOIX POUR LES 4^e ET 5^e ANNÉES

Chers parents,

- 1) En septembre prochain, votre fils/fille entrera en 4^e année de l'école secondaire. Le programme de 4^e année et de 5^e année comprend des matières obligatoires et un certain nombre de matières à option. Les 4^e et 5^e années constituent le Cycle de Pré-orientation pendant lequel tous les élèves doivent étudier les matières suivantes :

Matières obligatoires	Périodes
Langue I (langue maternelle)	4
Langue II (1 ^{ère} langue vivante)	3
Langue III (2 ^{ème} langue vivante)	3
Histoire	2
Géographie	2
Biologie	2
Chimie	2
Physique	2
Education physique	2
Religion ou morale	1
	23
Mathématiques	4 ou 6
	27 ou 29

En plus des matières obligatoires, les élèves doivent choisir parmi les matières à options ci-dessous, de façon à ce que le total de périodes hebdomadaires soit compris entre un **minimum de 31 et un maximum de 35** pour les élèves qui ont pris **Mathématiques à 4 périodes** et **un minimum de 33 et un maximum de 35 périodes hebdomadaires** pour ceux qui ont choisi **Mathématiques à 6 périodes**.

Matières à option	Périodes
Latin	4 e)
Langue IV (3 ^e langue étrangère) ou ONL ¹	4 e) k) l)
Economie	4 e) h)
Art	2 i)
Musique	2 i)
ICT (Informatique)	2 j)

¹Other National Languages (ONL), les choix disponibles à Luxembourg I sont :

- L'Irlandais est disponible pour les élèves de nationalité irlandaise inscrits uniquement en section anglaise.
- Le Finnois est enseigné aux élèves finlandais des catégories I et II en section suédoise.
- Le Suédois est enseigné aux élèves parlant finnois en section finnoise.

- 2) Pour le choix des options, l'attention des parents et des élèves est attirée sur les points suivants :
- a) Le programme admet un **maximum de 35 périodes** afin de permettre à certains élèves de suivre deux options à 4 heures, par exemple Latin et Langue 4. Cependant le choix de 35 périodes doit être plutôt l'exception que la règle. Tous les élèves suivent déjà 9 matières d'examen dans les cours communs de 4^e et 5^e années, et l'expérience a montré le danger de les surcharger.
 - b) A l'exception du cours ONL, un cours à option ne peut être ouvert que s'il a été choisi par un nombre suffisant d'élèves (**au minimum 7 élèves**).
 - c) A l'exception du cours ONL, un cours à option commencé en 4^e année ne peut être continué en 6^e et 7^e année que si le nombre d'élèves est suffisant, un minimum de 5 élèves selon la réglementation en vigueur. L'enseignement du Latin peut être donné dans un groupe mixte plurilingue.
 - d) **Le choix d'un cours à option engage l'élève pour 2 ans : aucun changement, abandon ou ajout d'option n'est possible à partir de la rentrée en 4^e année.** Cependant, un élève peut changer de Maths 6 vers Maths 4 i) à la fin du 1^{er} semestre de 4^e et ii) à la fin de la 4^e année, avec l'accord du Conseil de Classe. Le changement inverse est possible à condition de passer un test.
 - e) Un certain nombre d'options doivent être placées en parallèle dans l'horaire, c'est-à-dire que toutes les combinaisons ne sont pas possibles. Par exemple, **les exigences de l'horaire empêchent qu'un élève puisse choisir à la fois Latin et Economie ou à la fois Langue 4 et ONL**. En tout cas il est souhaitable que le choix des options contribue à former un ensemble cohérent de matières d'étude. Selon les possibilités de l'horaire, l'école fera de son mieux pour satisfaire le plus grand nombre possible de demandes.
 - f) Les deux cours de Mathématiques sont normalement enseignés séparément. Ce n'est que dans des cas exceptionnels qu'un élève ayant choisi le cours à 4 périodes en 4^e et 5^e années peut espérer suivre le cours de mathématiques à 5 périodes en 6^e et 7^e années (voir ci-après dans la partie annexée).
 - g) Dans certaines sections linguistiques, on estime que le choix des options Physique et Chimie n'est envisageable qu'en liaison avec le cours de Mathématiques 5 périodes en 6^e et 7^e années. Ce point fera l'objet d'une explication particulière lors des réunions de parents de 3^e année dans chaque section linguistique.
 - h) Les cours d'Economie sont donnés dans les 3 langues véhiculaires (Allemand, Anglais et Français). Cependant l'élève est obligé de suivre ce cours dans sa 2^e langue (L2).
 - i) Les cours d'Art et Musique sont normalement enseignés dans la(es) langue(s) des professeurs disponibles. Certains élèves peuvent donc suivre ces cours dans leur langue maternelle, d'autres doivent le faire dans une langue véhiculaire.
 - j) Le cours d'ICT (Informatique) se fera, si possible, dans la langue véhiculaire de l'élève (L2). Dans le cas contraire il sera donné dans la langue maternelle de l'élève ou dans la troisième langue (L3).
 - k) Toute langue officielle de l'Union Européenne peut être choisie à condition d'avoir un nombre suffisant d'élèves pour créer le cours.

- l) Les cours à option ONL (Other National Languages) existent en irlandais, suédois et finnois. Il n'y a pas de nombre minimum d'élèves requis pour la création de ces cours qui sont protégés pour les élèves des catégories I et II de nationalité irlandaise, suédoise et finlandaise. Toutefois, lorsque le nombre d'élèves est très petit, ceux-ci peuvent être regroupés dans des groupes d'années consécutives. Veuillez noter qu'**il ne s'agit pas de cours pour débutants** mais de cours en continuation des cours ONL donnés dans les années 1-2-3.
- 3) En annexe, vous trouverez un descriptif des cours de Mathématiques 4 et 6 périodes et des matières à option.

4) **Cours de Religion et de Morale**

L'école organisera des cours de Religion et de Morale en accord avec la réglementation en vigueur, dans le meilleur intérêt des élèves et de l'organisation scolaire. Ces cours seront dispensés dans la L2 de l'élève, sauf s'il y a des problème d'organisation, comme un nombre trop réduit d'élève dans un groupe, dans ce cas, le cours sera dispensé dans la L1 ou L3 de l'élève.

5) **Dépassement de la limite de 35 périodes par semaine**

Tandis que les écoles doivent continuer à organiser les horaires des élèves de 4^e et 5^e année sur la base d'un maximum de 35 périodes par semaine, il a été décidé lors de la réunion du Conseil Supérieur d'avril 2007 que les élèves ont la possibilité, moyennant l'autorisation de la Direction, de dépasser cette limite à condition que le(s) cours soi(en)t compatible(s) avec leur horaire de base. Un horaire de 35 périodes par semaine est déjà lourd en soi et la direction ne souhaite pas encourager les élèves à choisir d'autres cours, sauf **cas exceptionnels**. **Toute demande d'un tel choix doit être motivée par écrit, accompagnée d'une justification, pour le 03 juin 2022 au plus tard**. Les demandes seront examinées pendant les vacances d'été sur la base des demandes écrites, du parcours scolaire de l'élève et des possibilités d'aménagement des horaires.

6) **Programme en S6-7**

Il est fortement recommandé d'avoir une vision globale du programme pour accéder au Baccalauréat afin de comprendre les possibilités et les contraintes des choix de S6-7 dus aux choix de S4-5 faits en 3^e année.

Avant de faire leur choix, parents et élèves souhaitant s'informer des possibilités qui leur seront offertes en 6^e et 7^e années, peuvent consulter le livret de choix des cours, qui est disponible sur le site internet.

[Choix des matières S6-S7](#)

Veuillez noter que ce choix engagera les élèves pour les années 4 et 5 et que les résultats dans toutes les matières seront pris en considération lors de la promotion.

Sur le site internet de l'école (www.euroschool.lu), vous trouverez des renseignements concernant l'orientation, les adresses des Centres d'orientation dans les différents pays et les coordonnées de nos professeurs chargés de l'orientation selon les nationalités.

En cas de questions, veuillez contacter M. Couché, coordinateur responsable des choix d'options pour les années 4 et 5. E-mail : emmanuel.couche@eursc.eu



Martin WEDEL
Directeur

MATHEMATIQUES

Matière obligatoire

4 périodes/semaine (MATHS 4) OU

6 périodes/semaine (MATHS 6)

MATHS 4 (NIVEAU FONDAMENTAL)

Ce cours est destiné aux élèves qui n'envisagent pas de poursuivre des études pour lesquelles les mathématiques jouent un rôle important. Son but est d'aider les élèves à comprendre le monde scientifique et le monde technologique, qui les entoure, en abordant ceux-ci sans donner trop d'importance aux aspects théoriques des mathématiques.

MATHS 6 (NIVEAU SEMI APPROFONDI)

Ce cours est destiné aux élèves qui ont besoin des mathématiques pour poursuivre leurs études ultérieures, et qui pour ce faire, doivent avoir des bases solides et une bonne connaissance générale des mathématiques.

QUE FAUT-IL CONSIDERER AVANT DE CHOISIR ENTRE MATHS 4 ET MATHS 6 ?

a) La motivation de l'élève

Un travail régulier est nécessaire en maths 4 comme en maths 6. Néanmoins, le cours de Maths 6 est plus exigeant que le cours de Maths 4 la charge de travail y est plus importante et il faut être motivé pour y faire face.

b) Compétences de l'élève

L'élève qui choisit Maths 6 doit avoir un bon niveau d'acquisition des compétences travaillées durant les années précédentes. Il devrait avoir acquis un bon niveau d'autonomie, ainsi qu'une méthode de travail efficace.

c) Choix académiques après les études secondaires

Si des mathématiques poussées sont requises au cours des études poursuivies après le secondaire, il est conseillé de choisir le cours de Maths 6 si les capacités de l'élève le permettent.

d) Impact sur les choix en S6 et S7

Le cours de Maths 5P en S6 et S7 ne pourra être choisi exceptionnellement par un élève ayant suivi le cours de Maths 4P en S4 et S5, que s'il est recommandé par son professeur et si l'élève réussit un test de niveau au mois de Mai. Ce test porte sur les chapitres étudiés dans le cours de Maths 6 en S4 et S5. La demande est ensuite examinée par le conseil de classe de S5, et la décision finale est prise par la Direction.

e) Passage de Maths 6 vers Maths 4 et vice versa

Le passage de Maths 6 vers Maths 4 est possible

- i) en S4, à la fin du premier semestre
- ii) à la fin de l'année S4, après approbation du conseil de classe.

Le passage inverse de Maths 4 vers Maths 6 est possible à condition d'avoir réussi un test . (cf. e)).

f) Charge de travail

Il est important pour l'élève de choisir entre maths 4 et maths 6 en fonction des autres matières qui s'ajouteront à son emploi du temps, sachant que l'emploi du temps ne peut dépasser 35 périodes par semaine.

Par ailleurs, il n'est pas à démontrer qu'un emploi du temps trop lourd peut entraîner une charge de travail qui peut s'avérer difficile à gérer pour certains.

Pour de plus amples informations concernant les cours de mathématiques pour les années S4 à S7, vous pouvez consulter le syllabus sur le site web du Bureau du Secrétaire Général des Ecoles européennes <http://www.eursec.eu>.

Vous trouverez ci-dessous une liste des chapitres traités dans chacun des cours de Mathématiques en S4.

Chapitres étudiés en S4	MATHS 4	MATHS 6
Calculs de base dans N , Z et Q .	X	X
Vers un nouvel ensemble de nombres : R	X	X
Racines carrées et puissances.	X	X
Proportionnalité	X	X
Modélisation par une fonction affine	X	X
Systèmes d'équations	X	X
Polynômes	X	X
Triangles rectangles	X	X
Propriétés du cercle et liens avec les triangles rectangles		X
Agrandissement réduction	X	X
Triangles isométriques et triangles semblables	X	X
Vecteurs dans le plan		X
Vecteurs et transformations		X
Collecte et organisation de données. Caractéristiques de l'ensemble de données Représentation graphiques	X	X
Probabilités	X	X

ECONOMIE

Option 4 périodes/semaine

Condition d'admission

Ce cours peut être choisi par tous les élèves en 4^e et 5^e. En 6^e les élèves ne peuvent continuer l'option Economie que s'ils ont choisi ce cours en 4^e et 5^e.

L'économie est enseignée en langue véhiculaire (L2).

Objectifs méthodologiques

- Volonté de discuter des problèmes économiques actuels. Grille de lecture des phénomènes géopolitiques à travers l'angle économique.
- Découverte de l'entrepreneuriat.
- Développement d'une compréhension de base des relations économiques au niveau national et international.
- Capacité à analyser de manière critique les outils de travail comme les textes, statistiques, graphiques et images.
- Capacité à s'exprimer en utilisant la terminologie propre au sujet.

Contenu

4^e année Introduction aux fondements de la vie économique : nature de l'économie, consommation des ménages, budget, marchés, production, organisation du travail, marchés et détermination des prix, distribution des biens.

5^e année Introduction à la monnaie et au crédit. Découverte de l'économie nationale (circuit, agrégats nationaux), croissance économique, échanges internationaux, organisations internationales.

6^e année Etudes théoriques et pratiques sur l'offre et la demande (bases de microéconomie) Les avantages et les limites du marché. Le circuit économique et une introduction aux modèles macro-économiques. Le rôle de l'Etat et les politiques économiques.

7^e année Union européenne et économie. Les possibilités d'intervention économique et financière par les autorités nationales, l'influence des banques centrales et des institutions européennes sur le marché du travail, sur la valeur monétaire. Emploi et chômage Sources de la croissance économique. Analyses des échanges extérieurs et théories du commerce international.

Évaluation

En S4 et S5 deux tests d'une période chaque semestre constituent la note B. De plus, des devoirs écrits et oraux sont organisés chaque semestre afin de déterminer la note A.

En S6 il existe des compositions harmonisées entre toutes les sections linguistiques en fin de semestre.

En S7 l'épreuve fait partie des épreuves du baccalauréat européen (prébac en Décembre et Epreuve finale en Juin). Sont incluses des notes de contrôle continu au long de l'année (note A et B)

Pour de plus amples informations, les professeurs d'économie se tiennent à votre disposition :

M. THUESEN (EN)
Mme TALIUTE (EN)
M. TORRES (EN)
M. BROCARD (FR) Coordinateur.
M. PRIESS (DE)

ICT (INFORMATIQUE)

Option 2 périodes/semaine

Dans les années 4 et 5 les élèves vont plus profondément dans les sujets qui ont été enseignées dans les années 1 à 3, et vont utiliser des fonctionnalités plus avancées des logiciels. Il y a aussi quelques nouveaux sujets comme la gestion des bases de données et l'infographie. Les élèves comprendront de plus en plus les connexions entre ces logiciels et comment ils peuvent apprendre des choses par eux-mêmes en utilisant les technologies de l'information.

A ce stade, il est très important de faire prendre conscience aux élèves des choses comme la sécurité des données et le droit d'auteur, qu'ils puissent prendre les bonnes décisions quand ils utilisent des technologies modernes dans la vie quotidienne.

Il est pas nécessaire de suivre le cours d'ICT dans la 3^e année afin de poursuivre les cours d'ICT dans les années 4 et 5.

Les cours d'ICT sont organisés de façon modulaire. Dans les années 4 et 5, les modules suivants seront couverts :

- Tableur
- Traitement de texte
- Introduction à la programmation
- Base de données
- Infographie
- ICT et société
- Programmation de robots LEGO et Arduino
- Modélisation 3D dans l'application Photoshop, puis impression des objets conçus sur des imprimantes 3D



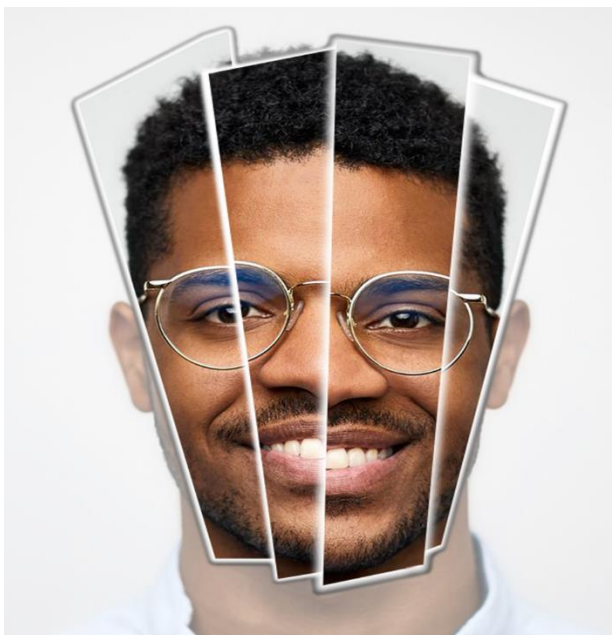
Exemples de dessins d'élèves réalisés avec l'application Photoshop



Photo numérique prise avec un pinceau numérique



Graphic design of the mug



Poster

MUSIQUE

Option 2 périodes/semaine

En 4^e et 5^e années, les élèves développent leurs compétences acquises dans les années S1-3 selon un programme thématique basé sur les trois domaines de compétence musicale suivantes:

- composer et improviser
- jouer de la musique
- écouter et réagir

Au cours des deux années, les élèves étudieront cinq sujets de la liste ci-dessous. Ces sujets sont choisis ensemble avec les élèves afin de correspondre à leurs intérêts personnels, tout en gardant une approche élargie du phénomène musical. En outre, un projet final se déroule en dernière période de la 5^e année. Le sujet du projet est choisi par l'élève, en fonction de ses intérêts personnels et ses compétences musicales.

Liste de choix pour les sujets d'étude :

- Musique de film
- Styles musicaux et cultures contemporaines
- Musique pour la danse
- Musique pour des occasions spéciales
- Théâtre musical
- Traditions folkloriques européennes
- Musique et voix
- Composer de la musique du 19^e siècle
- Composer de la musique des 100 dernières années

La théorie, l'écoute active et l'analyse de la musique provenant de différents endroits, périodes et styles, complètent cette vaste expérience, et fournissent une bonne préparation en cas de choix de cette option pour le Bac.

LATIN

Option 4 périodes/semaine

Conditions pour l'inscription

- Le cours ne peut être choisi que si l'élève a étudié le latin en 3^e année.
- Ceux qui veulent prendre le latin en option en 6^e et 7^e années doivent avoir suivi le cours de 4^e et de 5^e années.
- La matière est enseignée en langue 1, cependant, si le nombre d'élèves est insuffisant (moins de 7) pour constituer une classe en langue 1, l'élève devra rejoindre un groupe en langue 2.

Objectifs

- Elargissement des connaissances de la langue latine afin de pouvoir comprendre des constructions de phrases plus complexes.
- Développer des stratégies linguistiques pour traduire ces constructions dans sa propre langue.
- Découverte du latin en tant que langue de culture en Europe, langue de la science, de la philosophie et de l'Église.
- Mise en contact des élèves avec les premiers chefs-d'œuvre littéraires européens.

Contenu

- Traduction de textes d'historiens comme César, de poètes comme Ovide et Catull et de prosateurs comme Cicéron et Plin.
- Etude de la grammaire et du vocabulaire pour être capable de traduire un texte latin de difficulté moyenne et de développer une meilleure connaissance des langues romanes par l'étymologie.
- Etudier les chefs-d'œuvre de la littérature latine et de l'art antique (architecture, statuaire et peinture) ainsi que les créations postérieures qu'ils ont inspirées jusqu'à notre époque.
- Reconnaître l'impact des écrits, des bâtiments et des œuvres d'art antiques sur la culture européenne.

Evaluation

- En S4, quelques tests courts et quatre tests longs et éventuellement des présentations, en S5, en plus des 2 tests longs (et éventuellement des tests courts ainsi que des présentations), un test long harmonisé dans le cadre des examens écrits semestriels avant Noël.
- A la fin de 5^e année, les élèves présentent le *Latinum Europaeum* qui consiste en un examen écrit (considéré comme 4^e test long) portant sur un texte non étudié (épreuve qui a lieu simultanément dans toutes les Ecoles européennes) et un examen oral portant sur les textes étudiés en 5^e.

Un diplôme attestant trois années d'études de latin est délivré à l'élève qui a réussi l'examen. L'examen *Latinum* est la première expérience d'un examen oral puisqu'il se déroule dans les mêmes conditions que l'oral du Baccalauréat.

Le diplôme obtenu peut être important pour entrer dans certaines Universités (par exemple, Pays-Bas et Allemagne).

En plus de ce riche contenu culturel, deux voyages de 5/6 jours sont prévus, une pour chaque année d'étude. Les élèves pourront découvrir par eux-même l'héritage romain dans Rome et au-delà (par exemple, Provence, Royaume-Uni, ou d'autres destinations « Romaines »).

L 4 (3ème langue étrangère)

Option 4 Périodes/semaine

Préconditions pour l'inscription

Les cours de langue 4 sont ouverts à tous les élèves de la quatrième année. Aucune notion préalable de la langue n'est demandée mais il est préférable que l'on aime étudier et découvrir une langue et sa culture.

Le cours de langue 4 peut être continué en 6^e et 7^e année comme une option à 4 périodes. Si le cours de L4 n'a pas été choisi dans les années 4 et 5, il faudra d'abord faire un test de niveau.

L'étude de la L4 contribue aussi à :

- Connaître la culture de la langue étudiée comme matière (L4).
- Affirmer l'identité culturelle des élèves en tant que citoyens européens ouverts à d'autres cultures.
- Renforcer l'esprit de tolérance, de coopération et de dialogue entre tous les composants de la communauté scolaire.

Objectifs

Les élèves apprendront à s'exprimer dans des situations courantes de la vie quotidienne comme faire des courses, se présenter, parler de la météo, des hobbies, des vacances,...

Ils découvriront la langue 4 non seulement par la méthode choisie mais aussi en écoutant des chansons, en regardant des films, en travaillant sur Internet, en lisant des nouvelles,...

Si ils continuent la langue 4 en 6^e et 7^e années, ils découvriront plus sur les différents pays où la langue cible est parlée au moyen d'articles de presse et de la littérature contemporaine.

Tests et compositions en 4^e et 5^e années

2 tests longs par semestre pour la note B.

Des tests courts, des exercices d'écoute, des devoirs écrits et des présentations orales courtes pour la note A.

ART

Option 2 périodes/semaine

Pour les élèves qui choisissent l'option Art en S4 et S5, les cours seront donnés dans la langue véhiculaire de l'élève.

Nous attendons des élèves des compétences et des connaissances dans les domaines suivants:

Base scientifique de l'art

- Histoire de l'art
- Développement du sens critique
- Réception et représentation des œuvres d'art

Les travaux pratiques incluent

- Dessin d'observation
- Dessin figuratif
- Théorie des couleurs et mise en pratique
- Différentes techniques : dessin au fusain et à la craie, peinture acrylique, craies à l'huile et au pastel, peinture à l'huile, aquarelle
- Les travaux 3D inclueront : pierre tendre, papier mâché, argile, pâte auto-durcissante...

Thèmes abordés en S4 - théorie et pratique

- L'art du portrait
- Perspective atmosphérique
- Mouvements artistiques suggérés :
 - Art moderne (Surréalisme, Cubisme, Dadaïsme, Pop art, Art abstrait)

Thèmes abordés en S5 - théorie et pratique

- Volume et plasticité
- Peinture et photomontage, collage, technique mixte
- Mouvements artistiques : Le Baroque et Rococo, l'art Nouveau
- Art et Artisanat
Photographie and/Photoréalisme
 - Art postmodern (installation artistique, art conceptuel et multimedia)

Pour plus d'informations, les élèves peuvent contacter les professeurs d'Art, Mme Arif, Mme Lajchter, Mme Louette, Mme Cevlich, Mme Morkuviene et M. Kriaucionis